

Portefeuille Catégorie équilibrée DynamiqueUltra

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds

Pour la période close le 31 décembre 2017

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds contient les principales informations financières, mais non les états financiers intermédiaires complets du Fonds. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers intermédiaires en composant le 1 800 268-8186, en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamic.ca ou celui de SEDAR à l'adresse www.sedar.com, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Gestion d'actifs 1832 S.E.C., Dynamic Funds Tower, 1, Adelaide Street East, 28th Floor, Toronto (Ontario) M5C 2V9.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous afin d'obtenir un exemplaire des états financiers annuels, des politiques et procédures du Fonds relatives aux votes par procuration, du dossier des votes par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C. et le « Fonds » désigne le Portefeuille Catégorie équilibrée DynamiqueUltra.

Dans le présent document, « valeur liquidative » et « valeur liquidative par action » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et « actif net » et « actif net par action » désignent le total des capitaux propres ou l'actif net attribuable aux porteurs d'actions établi aux termes des Normes internationales d'information financière (les « IFRS »).

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant), y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les

marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur; et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures juridiques ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques, incertitudes et autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Résultats

Pour le semestre clos le 31 décembre 2017 (la « période »), le rendement des actions de série A du Fonds s'est établi à 3,8 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais et charges pour chaque série, contrairement à ceux de l'indice de référence qui sont ceux d'un indice ne comportant ni frais ni charges. Le rendement des autres séries du Fonds est semblable à celui de la série A, tout écart étant essentiellement attribuable à des différences dans les frais de gestion, les charges d'exploitation et les autres charges qui s'appliquent à cette série.

Voir la rubrique « Rendement passé » pour le rendement des autres séries du Fonds.

Pour la même période, l'indice composé S&P/TSX et l'indice obligataire universel FTSE TMX Canada, indices de référence généraux du Fonds, ont respectivement affiché un rendement de 8,3 % et de 0,1 %. Conformément aux exigences du Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec les indices généraux pour aider à la compréhension du rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché. Il faut cependant garder à l'esprit que l'objectif du Fonds peut être très différent de celui de ces indices.

Pour la même période, l'indice de référence mixte du Fonds, composé à 17,5 % de l'indice composé S&P/TSX, à 50 % de l'indice obligataire universel FTSE TMX Canada et à 32,5 % de l'indice MSCI Monde (CAD), a affiché un rendement de 3,7 %. La comparaison avec cet indice, qui reflète plus précisément les secteurs de marché et/ou les catégories d'actifs dans lesquelles le Fonds investit, se révèle plus utile pour l'évaluation du rendement du Fonds.

En vue de réaliser son objectif de répartition de l'actif à long terme, le Fonds investit directement dans des fonds gérés par le gestionnaire (les « fonds sous-jacents »). Pour cette raison, les commentaires suivants sur l'activité du portefeuille ont trait aux fonds sous-jacents. Les commentaires sur le revenu, les charges et les opérations sur actions ont trait au Fonds.

La répartition de l'actif à long terme du Fonds est de 50 % d'actions (17,5 % d'actions canadiennes et 32,5 % d'actions mondiales) et de 50 % d'obligations. La performance du Fonds a été semblable à celle de l'indice de référence mixte pour la période.

Le semestre a été marqué par les solides rendements des marchés des actions, qui s'expliquent par la croissance mondiale synchronisée bien établie, l'atonie des indices de volatilité et l'inflation restée contenue. Le marché des actions canadien dans son ensemble, représenté par l'indice composé S&P/TSX, a progressé de 8,3 %, tous les secteurs ayant enregistré des rendements positifs. Les titres axés sur le revenu, représentés par l'indice des revenus sur les actions S&P/TSX (+6,1 %), ont sous-performé, et les actions canadiennes à petite capitalisation, représentées par l'indice pondéré mixte des sociétés à petite capitalisation BMO (+7,6 %), ont produit un rendement semblable à celui du marché des actions canadien dans son ensemble. La finance, les matériaux et l'énergie, qui sont les trois principaux secteurs représentant les trois quarts de la capitalisation boursière de l'indice, ont connu une excellente période et respectivement progressé de 10,5 %, gagné 8,4 % et produit un rendement de 7,3 %. Dans la composante actions canadiennes, le Fonds Croissance canadienne Power Dynamique a obtenu le meilleur rendement en raison de sa pondération dans le Fonds Croissance américaine Power Dynamique. Le Fonds de dividendes Dynamique, le Fonds de petites sociétés Power Dynamique et le Fonds Valeur du Canada Dynamique ont produit des rendements positifs, inférieurs cependant à celui de l'indice composé S&P/TSX, en raison surtout de leur surpondération en

finance, en matériaux et en énergie. Le rendement pondéré combiné des fonds constituant la composante actions canadiennes a été inférieur à celui de l'indice composé S&P/TSX pour la période.

Les actions mondiales se sont redressées, l'indice MSCI Monde (CAD) ayant progressé de 6,7 %. Les titres de croissance ont continué à surpasser les titres de valeur, l'indice MSCI Monde – Croissance (CAD) ayant gagné 8,2 %, comparativement à 5,7 % pour l'indice MSCI Monde – Valeur (CAD). Le marché des actions américain, représenté par l'indice S&P 500 (CAD), a également remonté de 7,4 % au cours de la seconde moitié de l'exercice, ce qui lui a permis de réaliser un gain pour une neuvième année d'affilée. Les marchés émergents, représentés par l'indice MSCI Marchés émergents (CAD), sont ceux qui ont le plus bénéficié de la progression de la croissance mondiale avec une hausse de 12,3 % pour la période. Dans la composante actions mondiales, le Fonds Croissance mondiale Power Dynamique a considérablement surpassé le marché des actions dans son ensemble. En conséquence, le rendement pondéré combiné de la composante actions mondiales du Fonds a été supérieur à celui de l'indice MSCI Monde (CAD).

La seconde moitié de 2017 ne s'est pas passée sans heurts pour le marché obligataire canadien. L'indice obligataire universel FTSE TMX Canada a rebondi à la suite d'un repli marqué au troisième trimestre, les résultats positifs des obligations à long terme compensant une certaine faiblesse des titres à échéance plus rapprochée, et a terminé la période avec une performance relativement faible (+0,1 %). Les obligations de sociétés (0,5 %) ont légèrement mieux fait que les obligations d'État (0,0 %) au cours de la période. Le marché des obligations à rendement élevé, représenté par l'indice Bloomberg Barclays U.S. High Yield Very Liquid Index (CAD, couvert), a enregistré un rendement de 1,7 % en raison d'un resserrement des écarts et d'une forte demande de la part des investisseurs. Dans la composante titres à revenu fixe, le Fonds a conservé une exposition aux obligations de sociétés et aux titres à rendement élevé, ce qui lui a permis de surpasser l'indice obligataire universel FTSE TMX Canada.

La valeur liquidative du Fonds a augmenté de 1,4 %, passant de 182,9 M\$ au 30 juin 2017 à 185,4 M\$ au 31 décembre 2017. Cette variation s'explique par un résultat des placements de 7,0 M\$, par des distributions en espèces de 0,4 M\$ et par des rachats nets de 4,1 M\$. Le résultat des placements du Fonds comprend des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille, des changements dans les placements productifs de revenus ou de réductions des frais d'administration à taux fixe.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi occasionnellement par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribués à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Selon le

gestionnaire, le versement de distributions sous forme de remboursement de capital au titre de ces séries du Fonds n'a pas d'incidence significative sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie et à atteindre son objectif de placement.

Événements récents

Regroupement pour la série E

Les actions de série E sont devenues des actions de série A le 20 octobre 2017.

Changement de méthode de classification du risque

Le gestionnaire applique depuis le 17 novembre 2017 la nouvelle méthode de classification du risque récemment imposée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières pour déterminer le niveau de risque de placement du Fonds. Le niveau de risque de placement du Fonds ainsi que ses objectifs et stratégies de placement n'ont pas changé par suite de l'application de la nouvelle méthode.

IFRS 9 Instruments financiers

La version définitive d'IFRS 9 *Instruments financiers* (« IFRS 9 ») a été publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») en juillet 2014 et remplacera IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* relativement au classement et à l'évaluation des actifs et passifs financiers.

Le classement et l'évaluation des actifs et passifs financiers du Fonds devront donc être faits selon IFRS 9 lorsque cette norme sera en vigueur. Le Fonds devra appliquer cette nouvelle norme pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2018. Le gestionnaire a examiné la norme et a conclu pour le moment qu'elle exigera, entre autres, l'ajout d'informations supplémentaires sur les changements apportés au classement de certains instruments financiers, pour le rendre conforme à IFRS 9. L'adoption de la norme n'aura aucune incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % des courtiers en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et Fonds d'investissement Tangerine Limitée et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (y compris les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le 4 août 2017, Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. a acquis Patrimoine Hollis, y compris Services financiers Patrimoine Hollis inc. (collectivement, « Patrimoine Hollis »), une partie liée au gestionnaire. De ce fait, Patrimoine Hollis n'est plus une partie liée.

Le gestionnaire peut effectuer des transactions ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque

Scotia ou certaines sociétés liées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les transactions entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette section a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion courante et des opérations du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois.

Frais d'administration à taux fixe et autres charges du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les « autres charges du Fonds ». En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « autres charges du Fonds »). De plus amples renseignements sur les autres charges du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des frais d'une série. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

Services de placement

Certains courtiers inscrits qui distribuent les actions du Fonds sont des parties liées du Fonds et du gestionnaire. Le gestionnaire verse à ces parties liées, à même ses honoraires, des commissions de suivi, qui tiennent lieu de frais de distribution et de service, en fonction du montant de l'actif détenu dans le compte de l'investisseur. Ces frais sont versés de la même façon et aux mêmes taux que ceux versés par le gestionnaire aux courtiers non liés.

Autres commissions

Le gestionnaire ou ses sociétés liées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, de courtage, de

change ou sur dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés liées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans différentes monnaies.

Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les décisions prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'entrée en vigueur d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de cinq membres – Carol S. Perry (présidente), Brahm Gelfand, Simon Hitzig, D. Murray Paton et Jennifer L. Witterick – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Celles-ci permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue à l'égard d'une situation de conflit d'intérêts précise à condition qu'il respecte les politiques et procédures applicables à ce type de situation et qu'il rende régulièrement des comptes à ce sujet au CEI. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et les autres dépenses raisonnables engagées le concernant seront versées à même l'actif du Fonds ou des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI pourrait agir à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération se compose essentiellement d'une provision annuelle pour honoraires et de jetons de présence pour chaque participation à une réunion du CEI. Le président du CEI a droit à une rémunération supplémentaire. Les dépenses du CEI peuvent

inclure des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au Fonds relativement aux opérations avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage à une partie liée pour l'exécution d'opérations sur titres à titre de placeur pour compte et de placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec des parties liées pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés de gré à gré au nom du Fonds avec une partie liée;
- exécution d'opérations de prêt de titres avec une partie liée;
- externalisation de produits ou de services à des parties liées pouvant être facturée au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec des parties liées : a) doit être prise par le gestionnaire, libre de toute influence d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire, non influencée par des considérations autres que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire qui sont visées par les directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le Fonds n'a pas exécuté d'opérations visées par les directives permanentes du CEI au sujet des opérations avec des parties liées.

Principales informations financières

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces informations sont fournies conformément à la réglementation; par conséquent, il est normal que certains totaux paraissent faussés, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen d'actions en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel d'actions en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Principales informations financières ».

Actif net par action du Fonds (\$) ¹⁾

Pour la période close le	Augmentation (diminution) liée aux activités						Distributions					Actif net à la clôture de la période ¹⁾
	Actif net à l'ouverture de la période	Revenu total	Total des charges	Gain (perte) réalisé pour la période	Gain (perte) latent pour la période	Total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités ²⁾	Revenu net de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions ³⁾	
Série A												
31 déc. 2017	13,70	0,74	(0,15)	0,20	(0,29)	0,50	—	(0,04)	—	—	(0,04)	14,18
30 juin 2017	12,78	0,30	(0,29)	0,88	0,08	0,97	—	—	(0,03)	—	(0,03)	13,70
30 juin 2016	13,83	0,30	(0,29)	0,69	(0,99)	(0,29)	—	(0,03)	(0,74)	—	(0,77)	12,78
30 juin 2015	13,08	0,19	(0,30)	0,81	0,48	1,18	—	(0,05)	(0,37)	—	(0,42)	13,83
30 juin 2014	11,69	0,44	(0,28)	0,48	0,93	1,57	—	—	(0,17)	—	(0,17)	13,08
30 juin 2013	11,05	0,25	(0,25)	0,19	0,52	0,71	—	(0,12)	—	—	(0,12)	11,69
Série F												
31 déc. 2017	15,39	0,77	(0,08)	0,21	(0,23)	0,67	—	(0,03)	—	—	(0,03)	16,03
30 juin 2017	14,19	0,27	(0,16)	1,09	(0,03)	1,17	—	—	(0,02)	—	(0,02)	15,39
30 juin 2016	15,13	0,25	(0,15)	0,81	(1,06)	(0,15)	—	(0,03)	(0,77)	—	(0,80)	14,19
30 juin 2015	14,08	0,09	(0,16)	0,95	0,55	1,43	—	(0,04)	(0,34)	—	(0,38)	15,13
30 juin 2014	12,44	0,47	(0,15)	0,53	0,95	1,80	—	—	(0,18)	—	(0,18)	14,08
30 juin 2013	11,63	0,30	(0,13)	0,17	0,63	0,97	—	(0,12)	—	—	(0,12)	12,44
Série FT												
31 déc. 2017	9,95	0,47	(0,05)	0,13	(0,12)	0,43	—	(0,01)	—	(0,23)	(0,24)	10,14
30 juin 2017	9,64	0,14	(0,11)	0,79	(0,07)	0,75	—	(0,01)	(0,24)	(0,26)	(0,51)	9,95
30 juin 2016	10,77	0,17	(0,11)	0,59	(0,72)	(0,07)	—	(0,02)	(0,54)	(0,46)	(1,02)	9,64
30 juin 2015	10,44	0,24	(0,11)	0,63	0,50	1,26	—	(0,01)	(0,16)	(0,55)	(0,72)	10,77
30 juin 2014	9,65	0,35	(0,12)	0,41	0,72	1,36	—	—	(0,14)	(0,46)	(0,60)	10,44
30 juin 2013	9,42	0,24	(0,10)	0,14	0,48	0,76	—	(0,08)	—	(0,43)	(0,51)	9,65
Série G												
31 déc. 2017	13,86	0,62	(0,14)	0,18	(0,13)	0,53	—	(0,04)	—	—	(0,04)	14,34
30 juin 2017	12,90	0,30	(0,28)	0,89	0,08	0,99	—	—	(0,02)	—	(0,02)	13,86
30 juin 2016	13,96	0,28	(0,27)	0,70	(1,00)	(0,29)	—	(0,03)	(0,76)	—	(0,79)	12,90
30 juin 2015	13,17	0,19	(0,28)	0,83	0,49	1,23	—	(0,05)	(0,37)	—	(0,42)	13,96
30 juin 2014	11,75	0,44	(0,26)	0,48	0,90	1,56	—	—	(0,16)	—	(0,16)	13,17
30 juin 2013	11,09	0,35	(0,23)	0,09	0,70	0,91	—	(0,12)	—	—	(0,12)	11,75
Série I												
31 déc. 2017	16,65	0,72	(0,01)	0,20	(0,14)	0,77	—	(0,05)	—	—	(0,05)	17,40
30 juin 2017	15,20	0,38	(0,01)	1,03	0,03	1,43	—	—	(0,03)	—	(0,03)	16,65
30 juin 2016	16,10	0,32	(0,02)	0,83	(1,14)	(0,01)	—	(0,03)	(0,86)	—	(0,89)	15,20
30 juin 2015	14,90	0,19	(0,02)	0,95	0,54	1,66	—	(0,06)	(0,42)	—	(0,48)	16,10
30 juin 2014	13,06	0,51	(0,03)	0,53	1,07	2,08	—	—	(0,19)	—	(0,19)	14,90
30 juin 2013	12,08	0,30	(0,01)	0,18	0,62	1,09	—	(0,12)	—	—	(0,12)	13,06
Série IT												
31 déc. 2017	10,72	0,50	(0,01)	0,14	(0,12)	0,51	—	(0,01)	—	(0,25)	(0,26)	10,97
30 juin 2017	10,27	0,21	(0,01)	0,74	0,05	0,99	—	(0,01)	(0,27)	(0,25)	(0,53)	10,72
30 juin 2016	11,37	0,19	(0,01)	0,61	(0,77)	0,02	—	(0,02)	(0,57)	(0,49)	(1,08)	10,27
30 juin 2015	11,01	0,16	(0,01)	0,68	0,38	1,21	—	(0,03)	(0,19)	(0,64)	(0,86)	11,37
30 juin 2014	10,08	0,38	(0,02)	0,41	0,79	1,56	—	—	(0,14)	(0,48)	(0,62)	11,01
30 juin 2013	9,79	0,24	(0,01)	0,14	0,48	0,85	—	(0,13)	—	(0,45)	(0,58)	10,08
Série T												
31 déc. 2017	8,86	0,41	(0,09)	0,11	(0,10)	0,33	—	(0,01)	—	(0,21)	(0,22)	8,97
30 juin 2017	8,67	0,20	(0,19)	0,58	0,04	0,63	—	(0,01)	(0,26)	(0,19)	(0,46)	8,86
30 juin 2016	9,84	0,23	(0,20)	0,46	(0,68)	(0,19)	—	(0,02)	(0,53)	(0,42)	(0,97)	8,67
30 juin 2015	9,72	0,12	(0,21)	0,60	0,34	0,85	—	(0,02)	(0,16)	(0,55)	(0,73)	9,84
30 juin 2014	9,08	0,34	(0,21)	0,37	0,70	1,20	—	—	(0,13)	(0,43)	(0,56)	9,72
30 juin 2013	8,97	0,23	(0,20)	0,12	0,46	0,61	—	(0,09)	—	(0,41)	(0,50)	9,08

1) Ces chiffres sont tirés des états financiers intermédiaires et des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par action présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement du prix. Ces différences sont expliquées dans la note 2 des états financiers du Fonds. La valeur liquidative par action à la fin de la période est présentée à la section «Ratios et données supplémentaires». Les chiffres de l'année 2013 et des années précédentes ont été établis conformément à la Partie V du Manuel de CPA Canada (normes comptables pré-basculement), et ceux ultérieurs à 2013, conformément à la Partie I (Normes internationales d'information financière).

2) L'actif net par action et les distributions par action sont établis selon le nombre réel d'actions en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par action est fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour une série en particulier pour la période.

3) Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des actions supplémentaires du Fonds.

Ratios et données supplémentaires

Au	Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ¹⁾	Nombre d'actions en circulation ¹⁾	Ratio des frais de gestion («RFG») (%) ²⁾	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²⁾	Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	Valeur liquidative par action (\$)
Série A							
31 déc. 2017	101 382	7 151 682	2,24*	2,27*	0,09*	4,87	14,18
30 juin 2017	69 930	5 103 041	2,25	2,25	0,11	50,96	13,70
30 juin 2016	89 731	7 020 862	2,26	2,26	0,11	12,87	12,78
30 juin 2015	105 935	7 658 094	2,24	2,24	0,10	14,46	13,83
30 juin 2014	118 927	9 092 369	2,24	2,24	0,13	24,66	13,08
30 juin 2013	115 320	9 865 374	2,24	2,28	0,12	6,06	11,69
Série F							
31 déc. 2017	29 610	1 847 306	1,05*	1,05*	0,09*	4,87	16,03
30 juin 2017	23 411	1 520 673	1,11	1,12	0,11	50,96	15,39
30 juin 2016	20 087	1 415 388	1,11	1,11	0,11	12,87	14,19
30 juin 2015	18 566	1 226 797	1,10	1,10	0,10	14,46	15,13
30 juin 2014	11 157	792 672	1,09	1,09	0,13	24,66	14,08
30 juin 2013	8 820	708 859	1,09	1,10	0,12	6,06	12,44
Série FT							
31 déc. 2017	5 333	526 159	1,12*	1,12*	0,09*	4,87	10,14
30 juin 2017	4 941	496 398	1,13	1,15	0,11	50,96	9,95
30 juin 2016	2 913	302 059	1,13	1,15	0,11	12,87	9,64
30 juin 2015	2 031	188 555	1,10	1,10	0,10	14,46	10,77
30 juin 2014	1 828	175 085	1,11	1,13	0,13	24,66	10,44
30 juin 2013	1 325	137 282	1,11	1,13	0,12	6,06	9,65
Série G							
31 déc. 2017	24 459	1 705 340	2,09*	2,09*	0,09*	4,87	14,34
30 juin 2017	26 455	1 909 184	2,10	2,10	0,11	50,96	13,86
30 juin 2016	25 141	1 948 825	2,10	2,10	0,11	12,87	12,90
30 juin 2015	29 586	2 119 333	2,10	2,10	0,10	14,46	13,96
30 juin 2014	29 946	2 273 005	2,10	2,10	0,13	24,66	13,17
30 juin 2013	27 783	2 363 603	2,11	2,12	0,12	6,06	11,75
Série I							
31 déc. 2017	7 660	440 307	0,15*	0,15*	0,09*	4,87	17,40
30 juin 2017	9 385	563 705	0,15	0,15	0,11	50,96	16,65
30 juin 2016	12 925	850 254	0,16	0,16	0,11	12,87	15,20
30 juin 2015	13 939	865 635	0,13	0,13	0,10	14,46	16,10
30 juin 2014	13 456	902 847	0,13	0,13	0,13	24,66	14,90
30 juin 2013	14 114	1 080 540	0,15	0,16	0,12	6,06	13,06
Série IT							
31 déc. 2017	3 306	301 487	0,16*	0,16*	0,09*	4,87	10,97
30 juin 2017	3 338	311 464	0,16	0,16	0,11	50,96	10,72
30 juin 2016	3 467	337 414	0,16	0,16	0,11	12,87	10,27
30 juin 2015	3 057	268 904	0,13	0,13	0,10	14,46	11,37
30 juin 2014	3 283	298 196	0,14	0,14	0,13	24,66	11,01
30 juin 2013	3 104	307 798	0,16	0,17	0,12	6,06	10,08
Série T							
31 déc. 2017	13 675	1 524 761	2,16*	2,16*	0,09*	4,87	8,97
30 juin 2017	13 150	1 484 791	2,20	2,21	0,11	50,96	8,86
30 juin 2016	16 711	1 926 363	2,20	2,20	0,11	12,87	8,67
30 juin 2015	23 798	2 417 506	2,21	2,21	0,10	14,46	9,84
30 juin 2014	25 748	2 649 910	2,21	2,22	0,13	24,66	9,72
30 juin 2013	23 897	2 632 718	2,21	2,22	0,12	6,06	9,08

* Données annualisées

1) Données à la date de clôture des exercices indiqués.

2) Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période déterminée et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.

3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille du Fonds et des fonds sous-jacents, s'il y a lieu, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les éléments suivants : la gestion du Fonds, les analyses des placements, les recommandations et les décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres du Fonds, le marketing et la promotion du Fonds et la prestation ou l'organisation d'autres services.

Le tableau ci-après présente, en pourcentage, la répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion payés pour chaque série :

	Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autres [†] (%)
Série A	1,80	50,5	49,5
Série F	0,80	—	100,0
Série FT	0,80	—	100,0
Série G	1,80	51,2	48,8
Série I*	s. o.	s. o.	s. o.
Série IT*	s. o.	s. o.	s. o.
Série T	1,80	51,7	48,3

* Les frais de gestion pour les actions de cette série sont négociés et payés directement par les porteurs d'actions concernés et non par le Fonds.

† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

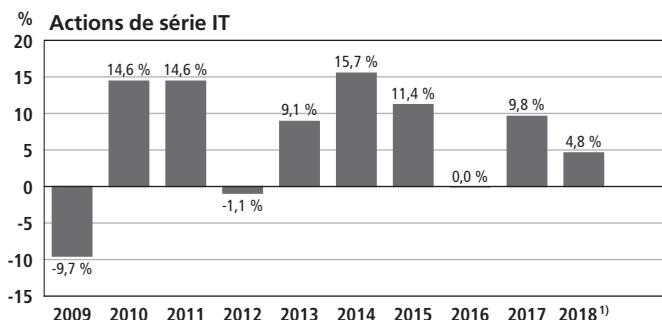
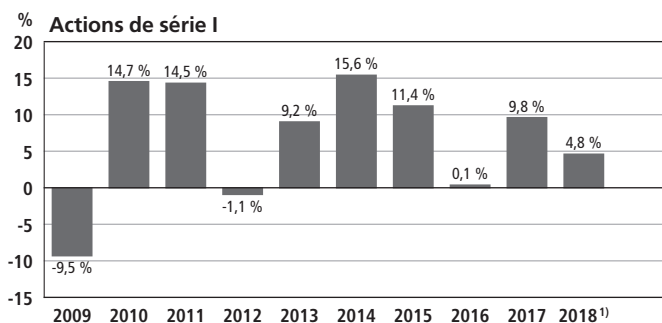
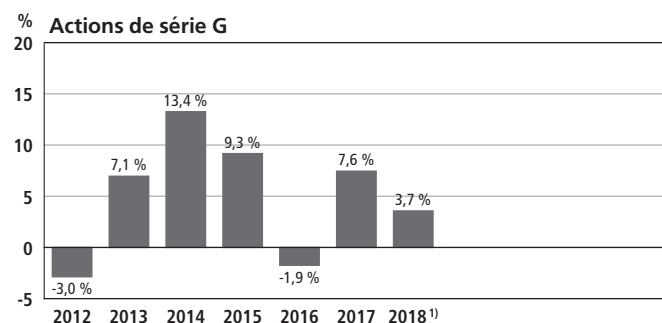
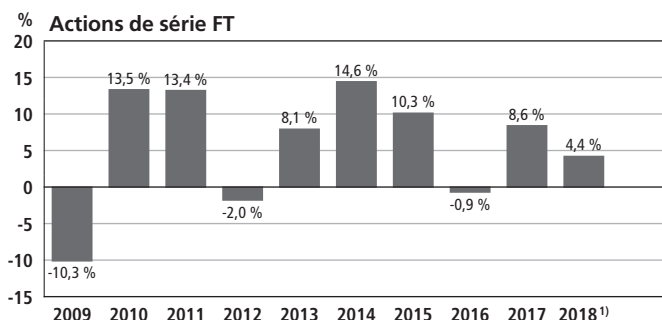
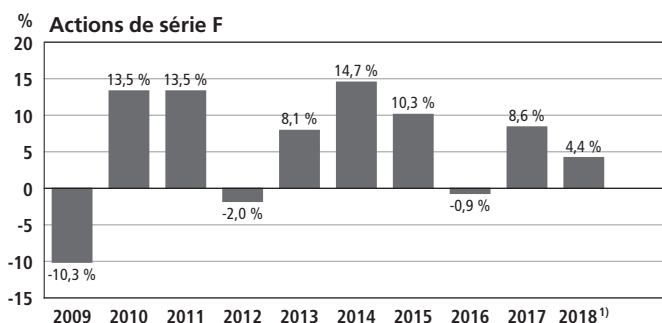
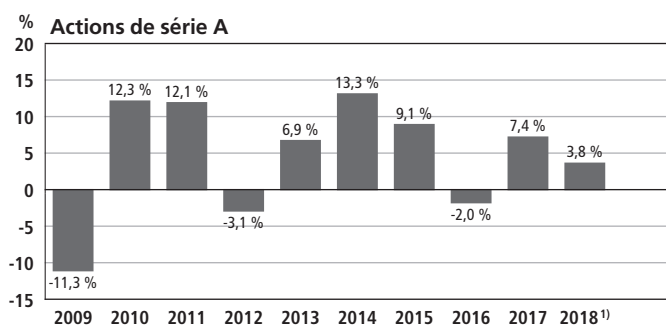
Rendement passé

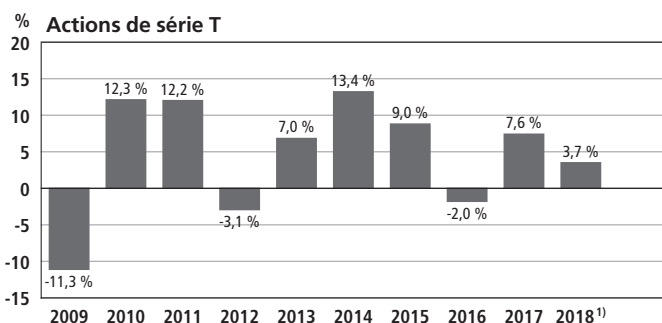
Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. Les informations présentées supposent que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des actions additionnelles de la même série. En outre, ces renseignements ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ni d'autres charges optionnelles qui auraient réduit le rendement.

Rendement annuel

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série et la variation du rendement du Fonds d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation pour chaque série, à la hausse ou à la baisse, au dernier jour d'un exercice, d'un placement détenu au premier jour de chaque exercice.

(exercices clos les 30 juin)





1) Semestre clos le 31 décembre 2017.

Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles peuvent être obtenues gratuitement en composant le 1 800 268-8186 ou sur notre site Web à l'adresse www.dynamic.ca dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre, sauf pour les données au 30 juin, date de fin d'exercice du Fonds, lesquelles sont disponibles 90 jours après cette date.

Le Fonds investit principalement dans des fonds communs de placement gérés par le gestionnaire. Le prospectus simplifié, la notice annuelle et d'autres renseignements sur les fonds sous-jacents sont disponibles sur Internet à l'adresse www.sedar.com.

Répartition de l'actif à long terme

CATÉGORIE D'ACTIFS	STYLE	COMPOSANTE	PONDÉRATION ACTUELLE
50 % d'actions	Valeur	Fonds Valeur du Canada Dynamique, série O	6,5 %
	Croissance	Fonds Croissance canadienne Power Dynamique, série O	4,2 %
	Revenu d'actions	Fonds de dividendes Dynamique, série O	6,1 %
	Croissance – petites sociétés	Fonds de petites sociétés Power Dynamique, série O	1,7 %
	Croissance	Fonds Croissance mondiale Power Dynamique, série O	10,7 %
	Revenu d'actions	Fonds d'actions mondiales productives de revenu Dynamique, série O	6,7 %
	Valeur	Fonds mondial de dividendes Dynamique, série O	6,4 %
	Mixte	Fonds d'actions mondiales Dynamique, série O	10,0 %
50 % de titres à revenu fixe	Gestion active	Fonds d'obligations canadiennes Dynamique, série O	9,6 %
	Gestion active	Fonds de stratégies d'obligations de sociétés Dynamique, série O	7,4 %
	Gestion active	Fonds d'obligations à rendement total Dynamique, série O	19,9 %
	Gestion active	Fonds de titres de créance diversifiés Dynamique, série O	10,8 %
Trésorerie et autres éléments d'actif (de passif) net	S. O.	S. O.	0,0 %

Principaux titres*	Pourcentage de la valeur liquidative
Fonds d'obligations à rendement total Dynamique, série O	19,9
Fonds de titres de créance diversifiés Dynamique, série O	10,8
Fonds Croissance mondiale Power Dynamique, série O	10,7
Fonds d'actions mondiales Dynamique, série O	10,0
Fonds d'obligations canadiennes Dynamique, série O	9,6
Fonds de stratégies d'obligations de sociétés Dynamique, série O	7,4
Fonds d'actions mondiales productives de revenu Dynamique, série O	6,7
Fonds Valeur du Canada Dynamique, série O	6,5
Fonds mondial de dividendes Dynamique, série O	6,4
Fonds de dividendes Dynamique, série O	6,1
Fonds Croissance canadienne Power Dynamique, série O	4,2
Fonds de petites sociétés Power Dynamique, série O	1,7
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	0,2

* La législation en valeurs mobilières exige que les 25 principaux placements du Fonds soient présentés; toutefois, le Fonds détient actuellement moins de 25 placements.